

Le monoxyde de carbone en camping : protégez votre vie !




C'est quoi le CO ?

Un gaz invisible, inodore et mortel en quelques minutes. Il est produit par la combustion incomplète de carburants (propane, essence, charbon, bois). Vous ne pouvez ni le voir, ni le sentir.

D'où vient-il en camping ?

Des appareils courants : réchauds, barbecues, génératrices, chauffages d'appoint et VR.

Les règles d'or

-  *Jamais à l'intérieur : N'utilisez aucun appareil à combustion dans une tente, un VR ou un abri, même s'il pleut.*
-  *Toujours dehors : Cuisinez et chauffez uniquement à l'extérieur, dans un espace bien ventilé.*
-  *Soyez averti : Utilisez un avertisseur de CO portable (certifié UL ou CSA). Testez les piles avant de partir.*

Les symptômes d'intoxication

Ils ressemblent à la grippe, mais sans fièvre : maux de tête, nausées, fatigue, étourdissements.

En cas de doute ?

Sortez immédiatement à l'air frais et composez les services d'urgence.

 *À retenir : Un avertisseur de CO portatif est abordable, compact et sauve des vies. Ne partez pas sans lui !*

Ressources pour les citoyens

- *Gouvernement du Québec : quebec.ca/monoxyde-carbone*
- *CNESST : cnesst.gouv.qc.ca*